

Politique appliquée en matière d'antidopage en 2020 - Espagne

Implementation 2020 - Questionnaire - Modifié 1.0

Objectif :

Afin de mettre en oeuvre les exigences de l'Article 9 de la Convention contre le dopage, le questionnaire annuel en ligne est prêt pour collecter les données concernant la politique appliquée en matière d'antidopage en 2020.

Instruction :

Pour des instructions détaillées, veuillez sélectionner les liens vers la documentation.

Si vous rencontrez des difficultés vous empêchant de remplir le questionnaire, merci de nous les signaler par e-mail à sport.t-do@coe.int.

Nous vous prions de remplir, sauvegarder et envoyer les données 2020 de votre pays avant le 1er juin 2021.

Questions :

1. Nombre d'athlètes



Veuillez donner une estimation du nombre de sportifs que compte votre pays dans chacune des catégories suivantes :

sportifs de niveau international

Valeur numerique minimale autorisée : 0

[] votre commentaire (optionnel)

[X] Donnée indisponible

sportifs de niveau national

Valeur numerique minimale autorisée : 0

[] votre commentaire (optionnel)

[X] Donnée indisponible

autres sportifs (y compris les sportifs occasionnels)

Valeur numerique minimale autorisée : 0

[] votre commentaire (optionnel)

[X] Donnée indisponible

nombre de sportifs inclus dans le groupe cible national de sportifs soumis aux contrôles

Valeur numerique minimale autorisée : 0

[310] votre commentaire (optionnel)

[] Donnée indisponible

nombre de sportifs ayant participé aux derniers jeux Olympiques d'été

Valeur numerique minimale autorisée : 0

[306] votre commentaire (optionnel)

[] Donnée indisponible

nombre de sportifs ayant participé aux derniers jeux Olympiques d'hiver

Valeur numerique minimale autorisée : 0

[13] votre commentaire (optionnel)

[] Donnée indisponible

nombre de sportifs ayant participé aux derniers jeux Paralympiques d'été

Valeur numérique minimale autorisée : 0

[127] votre commentaire (optionnel)

[] Donnée indisponible

nombre de sportifs ayant participé aux derniers jeux Paralympiques d'hiver

Valeur numérique minimale autorisée : 0

[8] votre commentaire (optionnel)

[] Donnée indisponible

2. Définition du dopage



Quelle définition du « dopage dans le sport » s'applique dans votre pays ?

[] Convention contre le dopage du Conseil de l'Europe. Votre commentaire (optionnel)

[] Convention internationale contre le dopage dans le sport de l'UNESCO. Votre commentaire (optionnel)

.....

[X] Code mondial antidopage. Votre commentaire (optionnel)

[] Autre, veuillez préciser (par ex. législation nationale) :

3. Liste des produits dopants



Quelle liste de classes pharmacologiques d'agents de dopage et de méthodes de dopage interdites (par exemple, liste des interdictions) est appliquée dans votre pays ?

[X] Liste des interdictions, telle qu'adoptée par le Comité exécutif de l'AMA. Votre commentaire (optionnel)

.....

[] Liste de classes pharmacologiques d'agents de dopage et de méthodes de dopage interdites, telle qu'adoptée par le Groupe de suivi (T-DO). Votre commentaire (optionnel)

[X] Liste des interdictions, telle qu'adoptée par la Conférence des parties à la Convention internationale contre le dopage dans le sport (UNESCO). Votre commentaire (optionnel)

[] Autre, veuillez préciser :

4. Autres listes de substances dopantes



Aux fins de limiter la disponibilité de substances dopantes, existe-t-il d'autres listes que celles figurant à la question 3 ?

() Oui, veuillez préciser :

(X) Non. votre commentaire (optionnel)

5. Lois antidopage



Existe-t-il une ou des loi(s) antidopage dans votre pays ?

[X] Loi antidopage (autre que la ratification de la Convention). Votre commentaire (optionnel)

[X] Autres règles de droit public, veuillez préciser : Penal Code. Art. 362 quinquies.

[] Non. Votre commentaire (optionnel)

Pièces-jointes

-  Ley Orgánica 3/2013, de 20 de junio, de protección de la salud del deportista y lucha contra el dopaje en la actividad deportiva : <http://www.boe.es/eli/es/lo/2013/06/20/3/con>
-  Real Decreto-ley 3/2017, de 17 de febrero, por el que se modifica la Ley Orgánica 3/2013, de 20 de junio, de protección de la salud del deportista y lucha contra el dopaje en la actividad deportiva, y se adapta a las modificaciones introducidas por el Código Mundial Antidopaje de 2015 : <http://www.boe.es/eli/es/rdl/2017/02/17/3>
-  Ley Orgánica 10/1995, de 23 de noviembre, del Código Penal. (Consolidated Penal Code) : <http://www.boe.es/eli/es/lo/1995/11/23/10/con>

6. Organisation nationale antidopage (ONAD)

De quel statut juridique relève votre organisation nationale antidopage ? Veuillez joindre les statuts, si possible

- (X) Autorité publique. Votre commentaire (optionnel)
- () Organisation non gouvernementale. Votre commentaire (optionnel)
- () Société privée. Votre commentaire (optionnel)
- () Comité national olympique faisant office d'ONAD. Votre commentaire (optionnel)
- () Autre, veuillez préciser :

Pièces-jointes

-  Real Decreto 461/2015, de 5 de junio, por el que se aprueba el Estatuto de la Agencia Española de Protección de la Salud en el Deporte. : <http://www.boe.es/eli/es/rd/2015/06/05/461>

7. Activités de l'ONAD

Parmi les activités proposées ci-dessous, quelles sont celles qu'exerce votre organisation nationale antidopage ? Veuillez joindre l'organigramme, si possible

	Oui. Votre commentaire (optionnel)	Non, veuillez indiquer l'organisme responsable de cette tâche
Coordination de l'action des pouvoirs publics	(X)	()
Coordination de la lutte contre le trafic	(X)	()
Tests (contrôle antidopage)	(X)	()
Gestion des résultats	(X)	()
Procédures disciplinaires	(X)	()
Education et/ou information	(X)	()
Recherche	(X)	()

Pièces-jointes

-  Organisational chart : <http://aepsad.culturaydeporte.gob.es/agencia/estructura-de-los-departamentos.html>

8. Financement du programme antidopage

Quel était le budget annuel de l'ONAD pour l'année civile 2020?

Valeur numérique minimale autorisée : 0

[9400000] valeurEuros (€)Monnaie

[] Donnée indisponible

9. Sources de financement

Comment l'ONAD est-elle financée? Veuillez cocher toutes les cases qui s'appliquent et indiquer une estimation en pourcentage:

[X] Gouvernement96.45%

[] Programme de loterie nationale %

[] Comité national olympique (CNO) %

[] Autre(s) organisation(s) sportive(s) %

[X] Paiement à l'acte3.42%

[] Secteur privé %

[X] Autre0.13%

10. Distribution du financement

Quel pourcentage du budget annuel de l'ONAD est accordé aux programmes fondamentaux suivants?

[14.77] Contrôles (y compris les frais d'équipement, les frais de transport et la rémunération du personnel de prélèvement des échantillons)

[29.08] Analyse des échantillons

[0.36] Enquêtes

[3.89] Éducation

[0] Recherche

[0] Gestion des résultats/Affaires juridiques

[27.65] Autorisations d'usage à des fins thérapeutiques (AUT)

[24.25] Autre (p. ex., rémunération, frais d'administration)

[] Donnée indisponible

11. Autres financements pour le programme antidopage

D'autres institutions financent-elles des parties du programme national antidopage (par exemple, laboratoires, recherche, contribution de l'AMA, Fonds de contributions volontaires de l'Unesco)

() Oui, veuillez décrire

(X) Non

12. Budget alloué au sport

Quel montant a été alloué au sport à partir du budget de l'État par l'intermédiaire du ministère national chargé du sport pour l'année 2020?

[] valeur monnaie / autres informations

[X] Donnée indisponible

13. Limiter le financement public des organisations



Les organisations qui ne respectent pas la réglementation antidopage ou d'autres instruments juridiques peuvent faire l'objet d'un retrait du financement public ?

(X) Oui, tous les financements sont retirés; votre commentaire (optionnel)

() Les financements sont partiellement retirés; votre commentaire (optionnel)

() Aucune incidence sur le plan financier; votre commentaire (optionnel)

() Information non disponible; votre commentaire (optionnel)

14. Restriction du financement public des individus



En cas de suspension d'un athlète, les autorités publiques cessent-elles, pendant la durée de la suspension, de verser au sportif concerné ou à son encadrement l'aide financière qu'elles accordent pour la conduite d'activités sportives ?

(X) Oui, le soutien financier est totalement retiré; votre commentaire (optionnel)

() Le soutien financier est partiellement retiré; votre commentaire (optionnel)

() Non; votre commentaire (optionnel)

() Non applicable (les autorités publiques n'octroient aucune aide financière aux sportifs ou au personnel d'encadrement pour la conduite d'activités sportives); votre commentaire (optionnel)

() Information non disponible; votre commentaire (optionnel)

15. Programme de contrôle



Existe-t-il un programme national de contrôle dans votre pays ?

(X) Oui

() Non, veuillez préciser

16. Éléments du programme de contrôle



Parmi les éléments suivants, lesquels sont couverts par l'ONAD?

[X] Évaluation des risques et planification de répartition des contrôles (PRC)

[X] Groupe cible de sportifs soumis aux contrôles

[X] Sélection aléatoire de sportifs

[X] Sélection ciblée de sportifs

[X] Contrôles en compétition

[X] Contrôles hors compétition

[X] Contrôles inopinés

[X] Contrôles sanguins

☒ Modules du passeport biologique de l'athlète (PBA)

☒ Autres éléments, veuillez préciser Performance follow up for target testing.

☐ Si certains éléments sont implémentés par une autre entité, veuillez spécifier laquelle

17. Certificat de qualité

Votre ONAD, ou certaines de ses procédures, sont-elles certifiées selon des normes de qualité (ISO ou tout autre système d'assurance qualité) ?

☒ Oui, veuillez préciser la norme dont il s'agit, son champ d'application et sa validité ISO 9001:2015 Doping Control Department -
Validity: annually renewed

☐ En cours, veuillez préciser

☐ Non. Votre commentaire (optionnel)

18. Personnel de l'ONAD, membres du comité et autres spécialistes antidopage

Veuillez indiquer ci-dessous combien de membres du personnel de l'ONAD et d'autres spécialistes antidopage sont impliqués dans la coordination et la gestion de vos programmes antidopage (à l'exception du personnel chargé du prélèvement des échantillons)

Valeur numérique minimale autorisée : 0

☒ 81 employés à temps plein

☐ 0 employés à partiel temps

☒ 15 membres des comités (y compris, mais sans s'y limiter, les membres du comité disciplinaire, conseil d'administration de l'ONAD, les comités AUT, l'éducation, la localisation, les scientifiques, les athlètes, les appels, l'éthique et / ou d'autres comités)

☐ 0 autres spécialistes, veuillez décrire

☐ Donnée indisponible

19. Personnel de prélèvement des échantillons

Avez-vous du personnel de prélèvement des échantillons (PPÉ)?

☒ Oui, au sein de l'ONAD

☐ Oui, via un fournisseur de services (Tiers délégué) Also through a service provider: PWC

☐ Non, veuillez expliquer

20. Nombre du ACD et APS

Combien d'agents de contrôle du dopage (ACD), d'agents de prélèvement sanguin (APS) et d'escortes participent à votre programme pour le personnel de prélèvement des échantillons?

Valeur numérique minimale autorisée : 0

☒ 75 ACD; votre commentaire (optionnel)

☐ 45 APS; votre commentaire (optionnel)

☐ 0 Escortes; votre commentaire (optionnel)

☐ Donnée indisponible

21. Laboratoire



Y a-t-il un laboratoire de contrôle antidopage dans votre pays?

- ☒ [X] Oui, accrédité ou approuvé par l'AMA conformément au Standard international pour les laboratoires
- ☐ [] Non, mais un processus préparatoire est en cours pour demander l'accréditation ou l'approbation de l'AMA
- ☐ [] Non

22. Utilisation des laboratoires de l'AMA



Quels sont les laboratoires accrédités ou approuvés par l'AMA qui sont utilisés pour l'analyse des échantillons prélevés par votre ONAD en tant qu'autorité chargée des contrôles dans le cadre de votre programme national de contrôles pour l'année 2020 ? Veuillez dresser la liste de tous ceux qui sont concernés, y compris le laboratoire de votre propre pays (si vous l'utilisez) et indiquer le pourcentage des échantillons analysés dans chaque laboratoire. Entrez "0", si vous n'utilisez pas ce laboratoire

	% des échantillons (estimation) d'ONAD
ANKARA, TURKEY	0
ATHENS, GREECE	0
BANGKOK, THAILAND	0
BARCELONA, SPAIN	0
BEIJING, CHINA	0
BLOEMFONTEIN, SOUTH AFRICA	0
BUCHAREST, ROMANIA	0
COLOGNE, GERMANY	0
DOHA, QATAR	0
GHENT, BELGIUM	0
HAVANA, CUBA	0
HELSINKI, FINLAND	0
KREISCHA, GERMANY	0
LAUSANNE, SWITZERLAND	0
LONDON, UNITED KINGDOM	0
LOS ANGELES, USA	0

MADRID, SPAIN	100%
MONTREAL, CANADA	0
NEW DELHI, INDIA	0
OSLO, NORWAY	0
PARIS, FRANCE	0
RIO DE JANEIRO, BRAZIL	0
ROMA, ITALY	0
SALT LAKE CITY, USA	0
SEIBERSDORF, AUSTRIA	0
SEOUL, SOUTH KOREA	0
STOCKHOLM, SWEDEN	0
SYDNEY, AUSTRALIA	0
TOKYO, JAPAN	0
WARSAW, POLAND	0

[] Donnée indisponible

23. Statistiques relatives aux contrôles



Combien d'échantillons ont été prélevés dans le cadre de votre programme national de contrôle pour l'année 2020 ?

	Urine	Sang (en tenant compte du PBA)
Contrôles en compétition (échantillons) Valeur numérique minimale autorisée : 0	1204	110
Contrôles hors (échantillons) Valeur numérique minimale autorisée : 0	1265	329

[] Donnée indisponible

24. Contrôles à l'étranger



Avez-vous contrôlé des sportifs sous votre autorité qui résident ou s'entraînent à l'étranger (directement ou en sous-traitant un ou plusieurs OAD ou prestataire(s) de services antidopage)?

(X) Oui; votre commentaire (optionnel)

() Pas en 2020, mais nous avons l'autorisation de le faire; votre commentaire (optionnel)

() Non, nous n'avons pas l'autorisation de le faire; votre commentaire (optionnel)

25. Système disciplinaire



Veuillez décrire le processus disciplinaire pour les violations de la réglementation antidopage et l'application de la Recommandation du T-DO visant à garantir l'indépendance d'instances d'audition (organes) et à promouvoir un procès équitable dans les affaires antidopage [T-DO/Rec(2017)01] <http://rm.coe.int/recommandation-visant-a-garantir-l-independance-d-instances-d-audition/1680735160>

	–	–	–
Votre Etat a-t-il mis en place un organe/une instance centralisé chargé(e) de toutes les auditions dans les affaires antidopage (instance d'audition) ?	-	X	-
L'instance d'audition est-elle indépendante, et opérationnellement indépendante, du mouvement sportif (i.a. fédérations nationales, Comité national olympique, Comité national paralympique) ?	X	-	-
L'instance d'audition est-elle opérationnellement indépendante du gouvernement ?	X	-	-
L'instance d'audition est-elle opérationnellement indépendante de l'ONAD ?	X	-	-
Connaissez-vous le T-DO / Rec (2017) 01?	X	-	-
La composition des instances d'audition est-elle conforme aux exigences de la recommandation T-DO/Rec(2017)01 ?	X	-	-
Les droits d'accès à la justice sont-ils garantis conformément à la recommandation T-DO/Rec(2017)01 ?	X	-	-
Autres commentaires	The project of the new Spanish anti-doping Law is at the moment in its last phase for approval. This Law will establish an specific independent panel in charge of the resolution of sanctioning proceedings.	-	-

[] Donnée indisponible

26. Procédure d'appel



Veuillez décrire le processus de traitement des appels pour violation des règles antidopage

Décrivez, téléchargez les documents ou ajoutez le lien vers le contenu pertinent The sanctioning decisions of the Spanish Agency for Health Protection in Sport (AEPSAD) may be appealed before the Spanish Administrative Body for disputes in Sport (TAD). The time limit for special appeals on doping matters shall be thirty days from the day following notification of the decision. Natural or

legal persons affected by the decision of the AEPSAD shall have the right to appeal to TAD.

TAD is a collegiate body at state level, organically attached to the High Council for Sport, which acts independently of the latter. It is made up of seven independent and irremovable members. In the exercise of their functions, they may not receive any order or instruction from any public authority or any other person.

The decision of TAD may be appealed by the interested parties within two months of the notification of the decision before the contentious-administrative jurisdiction.

[] Donnée indisponible

27. Violation des règles antidopage



Combien de procédures pour violation des règles antidopage ont été engagées en 2020 et combien d'entre elles ont donné lieu à une sanction ?

	Procédure engagée	Procédure ayant donné lieu à une sanction	Procédure n'ayant donné lieu à aucune sanction
Présence d'une substance interdite, de ses métabolites ou de ses marqueurs dans un échantillon prélevé sur un athlète Valeur numérique minimale autorisée : 0	6	4	2
Usage ou tentative d'usage par un athlète d'une substance interdite ou d'une méthode interdite Valeur numérique minimale autorisée : 0	0	0	0
Soustraction au prélèvement d'un échantillon, refus ou défaut de se soumettre au prélèvement d'un échantillon Valeur numérique minimale autorisée : 0	0	0	0
Manquements aux obligations en matière de localisation Valeur numérique minimale autorisée : 0	0	0	0
Falsification ou tentative de falsification de tout élément du contrôle du dopage Valeur numérique minimale autorisée : 0	0	0	0
Possession de substances ou méthodes interdites Valeur numérique minimale autorisée : 0	0	0	0
Trafic ou tentative de trafic de toute substance interdite ou de toute méthode interdite Valeur numérique minimale autorisée : 0	0	0	0

Administration ou tentative d'administration à tout athlète en compétition de toute substance interdite, ou soumission ou tentative de soumission de tout athlète en compétition à toute méthode interdite Valeur numerique minimale autorisée : 0	0	0	0
Complicité Valeur numerique minimale autorisée : 0	0	0	0
Association prohibée Valeur numerique minimale autorisée : 0	0	0	0

☐ Donnée indisponible

28. Manquements aux obligations en matière de localisation



Combien de manquements aux obligations en matière de localisation avez-vous enregistré en 2020 pour les cas suivants

☐ [98] Un contrôle manqué ou un manquement à l'obligation de transmission d'informations sur la localisation

☐ [23] Toute combinaison de deux contrôles manqués et/ou manquements à l'obligation de transmission d'informations sur la localisation

☐ Donnée indisponible

29. Coopération avec les forces de l'ordre



Quelles mesures ont été prises pour assurer la coopération avec les forces de l'ordre aux fins de limiter la disponibilité des substances dopantes ?

☐ [] Législation, veuillez préciser

☒ [X] Accord, veuillez préciser Collaboration agreement between the Spanish Agency for Health Protection in Sports and Spanish Agency for Medicines and Medical Devices, Spanish Agency for Food Safety and Nutrition, Ministry of Regional Policy and Civil Service, Ministry of Justice, National Police, Civil Guard and Customs.

☐ [] Activités ad hoc, veuillez préciser

☐ [] Autre, veuillez préciser

☐ [] Aucune mesure; votre commentaire (optionnel)

30. Sanctions en cas de trafic de substances dopantes



Des pénalités ou sanctions spécifiques s'appliquent-elles en cas de trafic illicite de substances dopantes, outre celles qui s'appliquent au trafic de médicaments et de stupéfiants ?

☒ [X] Sanctions pénales, veuillez préciser Penal Code

☐ [] Sanctions financières, veuillez préciser

☐ [] Sanctions administratives ou civiles, veuillez préciser

☐ [] Mesures disciplinaires professionnelles, veuillez préciser

☐ [] Aucune des réponses ci-dessus, veuillez préciser

☐ [] Données non disponibles; votre commentaire (optionnel)

31. Statistiques sur le trafic de substances dopantes

Les forces de l'ordre communiquent-elles à l'ONAD les données relatives à la saisie de substances dopantes ?

(X) Oui, veuillez préciser le nombre de saisies signalées en 2020 Approximate number of seizures made by Guardia Civil, National Police and Customs: 706. This number includes seizures of doping substances, such as anabolic agents, steroids and androgens; diuretics; hormones, insulins and hormone antagonists and modulators; and stimulants generally used in sports competitions. That is, substances that were presumably intended for the purpose of sports doping. However, if we include drugs, narcotics and psychotropic stimulants, such as cocaine, amphetamines, cannabinoids and opiates, which are also included in the WADA Prohibited List, we would be talking about a total of 262321 seizures in 2020. The data are numbers of seizures or interventions, and do not refer to the quantity of substances.

() Non. Votre commentaire (optionnel)

() Autre, veuillez préciser

32. Lanceurs d'alerte

Votre ONAD met-elle en œuvre un programme ou une politique concernant les lanceurs d'alerte ?

(X) Oui; commentaires Contra el Dopaje, COLABORA

() Non, mais un processus préparatoire est en cours pour l'élaboration d'une politique/d'un programme concernant les lanceurs d'alerte; commentaires -

() Non; commentaires

Pièces-jointes

 Contra el Dopaje, COLABORA : <http://denunciasweb.aepsad.gob.es>

33. Cadre juridique pour programme concernant les lanceurs d'alerte

Si votre ONAD met en œuvre un programme/politique concernant les lanceurs d'alerte, veuillez fournir un cadre juridique pour ce programme

[X] Législation nationale

[] Règles de l'ONAD

[] Application directe du programme et de la politique de l'AMA concernant les lanceurs d'alerte et de la procédure pour le signalement des comportements frauduleux

[] Application directe de la réglementation d'une ou plusieurs organisations sportive internationales, dans ce cas, veuillez en dresser la liste

[] Autre. Veuillez décrire :

[] Non applicable

34. Organisation de l'éducation antidopage

Quelles organisations sont impliquées dans la mise en œuvre de programmes d'éducation antidopage?

[X] Organisation nationale antidopage

[X] Ministère responsable du sport

[] Ministère responsable de l'éducation

[] Ministère responsable de la santé

[X] Autre organisme gouvernemental

☒ Fédérations nationales sportives

☒ Organismes de sport régionaux / municipaux

☒ Universités

☐ Écoles

☒ Clubs de sport

☐ D'autres organismes

35. Thèmes d'éducation antidopage



Quels types de messages antidopage sont fournis pour différents groupes cibles?

	sportifs d'élite	jeunes sportifs	sportifs de niveau récréatif	officiels du sport	entraîne urs	personne l médical	élèves	médias	grand public	autre
Règles antidopage nationales et internationales	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☐	☒	☐
Menace du dopage pour l'esprit sportif	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☐	☒	☐
Droits et responsabilités des sportifs et de leur personnel d'encadrement	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☐	☒	☐
Conséquences du dopage, y compris sanctions, conséquences pour la santé et conséquences sociales	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☐	☒	☐
Substances et méthodes inscrites sur la Liste des interdictions	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☐	☒	☐
Procédures de contrôle du dopage	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☐	☐	☒	☐
Autorisations d'usage à des fins thérapeutiques (AUT)	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☐	☐	☒	☐

Exigences applicables en matière de localisation	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☐	☐	☒	☐
--	-------------------------------------	-------------------------------------	-------------------------------------	-------------------------------------	-------------------------------------	-------------------------------------	--------------------------	--------------------------	-------------------------------------	--------------------------

36. Compléments alimentaires



Quelles mesures ont été prises pour remédier aux problèmes associés aux compléments alimentaires dans le milieu sportif ?

- ☐ Restriction de la disponibilité
- ☐ Contrôle de la production
- ☐ Dispositif d'assurance de la qualité
- ☐ Etiquetage détaillé
- ☐ Limitation de la publicité et de la promotion
- ☒ Mesures d'éducation et d'information
- ☐ Autre, veuillez préciser :

37. Travaux de recherche sur la lutte contre le dopage



Des travaux de recherche sur la lutte contre le dopage ont-ils été entrepris ou soutenus?

- ☒ Oui; votre commentaire (optionnel)
- ☐ Oui, dans une certaine mesure; votre commentaire (optionnel)
- ☐ Non;votre commentaire (optionnel)

38. Thèmes des travaux de recherche en matière de lutte contre le dopage



Sur quels domaines porte la recherche en matière de lutte antidopage ?

- ☒ La prévention du dopage
- ☒ Les méthodes de dépistage
- ☒ Les aspects comportementaux et sociaux du dopage
- ☒ Les conséquences sanitaires du dopage
- ☐ Les programmes d'entraînement physiologique et psychologique
- ☐ Les nouvelles substances ou méthodes
- ☐ Les autres méthodes de contrôle
- ☐ Aucun
- ☐ Autre; votre commentaire (optionnel)

39. Publication des travaux de recherche sur la lutte contre le dopage



Combien d'articles présentant les résultats de ces travaux de recherche ont été publiés dans des revues scientifiques à comité de lecture ? Veuillez télécharger un résumé ou partager des liens vers des ressources, le cas échéant

- ☒ 1 en 2020 ; votre commentaire (optionnel) The use of tramadol in combination with pseudoephedrine and caffeine in sports J.G.

Baltazar-Martins, G. Muñoz, D. Carreras, M.M. Plata, J. Muñoz-Guerra, J. Del Coso Drug Testing Analysis. 2020. doi: 10.1002/dta.2804

[] Donnée indisponible

40. Accords internationaux



Votre pays a-t-il signé des accords avec d'autres organisations antidopage (OAD) ou des accords en matière de lutte contre le dopage avec toute autre organisation ou Etat concernant les aspects suivants :

	Oui ou Non; le cas échéant veuillez préciser ou joindre le texte sous forme électronique
(a) Partage d'informations	Yes
(b) Coopération avec les forces de l'ordre	Yes
(c) Coopération en général	Yes
(d) Autre	Yes

[] Donnée indisponible